



COMMUNIQUÉ DU CONSEIL SYNDICAL

# **réagir collectivement et ne plus subir**

Le Conseil Syndical de **F.O.-DGFIP** réuni les 2 et 3 février 2022 appelle les personnels de la DGFIP à réagir collectivement et ne plus subir.

Outre les questions de pouvoir d'achat de plus en plus urgentes au regard d'une inflation pesant de plus en plus lourd sur les dépenses contraintes, les conditions de travail et d'exercice des missions sont en constante dégradation.

Pour le Conseil Syndical, cette dégradation trouve principalement son origine dans les suppressions d'emplois, et la mise en œuvre du NRP à travers la création de SGC, les fusions de SIP, de SIE, de brigades de vérifications, de SPF, les créations d'antennes, les délocalisations... loin de simplifier le quotidien des agents et des usagers exacerbe les tensions.

Contrairement, à ce que prétend l'administration, l'accueil du public et le fonctionnement des services n'en sont pas améliorés bien au contraire. Partout ce ne sont que difficultés dans les arrêtés comptables et la production des comptes de gestion. Que dire encore des CDL sans bureau et des réinstallations immobilières loin d'être toutes réglées et parfois défailtantes.

Ces dysfonctionnements conduisent ainsi des élus locaux pourtant signataires de convention avec la DGFIP mais aujourd'hui frappés d'amnésie à dénoncer par voie de presse ce qu'ils ont eux-mêmes, par leur inertie, contribué à mettre en place. L'analyse initiale de **F.O.-DGFIP** selon laquelle le NRP constitue un nouvel outil de réduction du maillage territorial des services destiné à masquer les suppressions d'emplois et porteur de dangers sur les missions s'en trouve malheureusement confortée.

Loin de se satisfaire d'avoir eu raison trop tôt, le Conseil Syndical alerte les personnels sur le fait que le NRP n'en est qu'à ses débuts. Imaginer que ce serait juste un mauvais moment à passer et qu'ensuite le réseau serait stabilisé est illusoire. Pour **F.O.-DGFIP**, la tendance lourde à l'œuvre dans ce processus aboutira inévitablement, si nous ne tentons pas de l'arrêter, à une réduction sans fin des implantations de la DGFIP, y compris de directions locales, devenues des coquilles vides, l'essentiel des missions étant regroupées dans les DRFIP ou sur des plates formes supra départementales ou inter régionales.

Les solutions individuelles proposées à certains par l'administration afin d'édulcorer les conséquences du NRP en matière de mobilité ne feront que retarder des échéances inévitables pour nos emplois, nos missions et à terme nos rémunérations.

Le Conseil Syndical estime que, sans sursaut collectif rendant visibles nos difficultés aux yeux de l'opinion publique et des politiques, la DGFIP continuera d'être considérée par les gouvernements comme un réservoir inépuisable de suppression d'emplois. Il appelle donc les personnels à rejoindre **F.O.-DGFIP**, syndicat libre et indépendant, hors de toute emprise politique, qui persiste à revendiquer quel que soit le pouvoir politique en place.

**F.O.-DGFIP** mettra tout en œuvre, dans l'unité la plus large possible, à la DGFIP et au sein de notre Ministère pour lancer une mobilisation dans les semaines qui viennent afin de faire entendre nos revendications en matière d'emplois, de maillage territorial et de rémunérations.

**(Re)trouvons la force du collectif,  
la crise a démontré notre utilité,  
ne nous laissons pas oublier.**